AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Manche, en convention avec le Centre de Gestion du Calvados et de l'Orne, ouvre un examen professionnel

d'accès au grade de

RÉDACTEUR TERRITORIAL Principal de 2ème classe (au titre de la Promotion Interne)

Cet examen est ouvert aux :

⌦ **ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX PRINCIPAUX DE 2ème CLASSE OU DE 1ère CLASSE COMPTANT** :

- AU MOINS DOUZE ANS DE SERVICES PUBLICS EFFECTIFS, DONT CINQ ANNEES DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX EN POSITION D'ACTIVITE OU DE DETACHEMENT

- AU MOINS DIX ANS DE SERVICES PUBLICS EFFECTIFS, LORSQU'ILS EXERCENT LES FONCTIONS DE SECRETAIRE DE MAIRIE D'UNE COMMUNE DE MOINS DE 2 000 HABITANTS DEPUIS AU MOINS QUATRE ANS

Néanmoins, en application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 Juillet 2013 modifié, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude.

Date de l'épreuve écrite : **26 Septembre 2024**

Lieu des épreuves : **Centre Manche**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 05 Mars au 10 Avril 2024 ***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription **: le 18 Avril 2024 ***

* (le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur. *Attention la distribution du courrier par la poste peut être perturbée*

↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche

↳ soit par préinscription sur le site www.cdg50.fr

Le dossier d'inscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard **le 18 Avril 2024** (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA MANCHE
139 rue Guillaume Fouace - CS 12309 - 50009 Saint-Lô Cedex
Tél : 02 33 77 89 00 - Fax : 02 33 57 07 07 - Mail : cdg50@cdg50.fr | www.cdg50.fr
[du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00]